



## **Procès-verbal - Assemblée Générale GIP « Grande Ecole du Numérique » 20 septembre 2017**

### **Présents :**

- Thierry DAVID, DGE
- Romain JOHAIS, DGEFP
- Wilfried SILBERT, DGEFP
- Sabine THIBAUD, CGET
- Coralie MARCHAUD, CGET
- Franck JARNO, DGEIP
- Pierre DIVET, FAFIEC
- Olivier GAUVIN, OPCALIA
- Jean-Philippe BERTON, Régions de France
- Nicolas TURCAT, Caisse des Dépôts et des Consignations
- Géraldine PLENIER, Capgemini
- Valérie GOUTARD, Société Générale
- Philippe TOURNEUR, Pôle emploi
- Philippe MAITREAU, UNML
- Rémi FERRAND, Syntec Numérique
- Alain PRALLONG, Cinov IT
- Georges ASSERAF, CNCP

L'assemblée générale ne délibère valablement que si tous les collèges sont présents ou représentés et si la moitié des membres du Groupement est présente ou représentée. L'assemblée générale du 20 septembre a délibéré conformément à la convention constitutive du Groupement.

### **Ordre du jour**

- Bilan et perspectives du Groupement – les enjeux 2017
- Eléments budgétaires et comptables depuis la création du GIP
- Vote du Règlement intérieur

### **Introduction du Président du Groupement, Stéphane DISTINGUIN**

- Bienvenue au nouveau représentant de la Société générale (Valérie Goutard), de Syntec Numérique (Rémi Ferrand) et du Fafiec (Pierre Divet)
- Rappel de l'ordre du jour

## **Présentation de la Directrice du Groupement, Samia GHOZLANE**

Présentation de l'activité du GIP : les premiers mois d'activités, les actions en cours et les projets prévus jusqu'en décembre 2017.

### Points clés :

- Le dernier comité de labellisation de la Grande Ecole du Numérique réunit le 27 avril 2017 dans les locaux de Régions de France a clôturé le deuxième appel à projet
- La plateforme de demande d'aides financières est désormais active et accessible depuis le site internet de la Grande Ecole du Numérique ; elle fait suite à la publication du décret n°2017-548 du 14 avril 2017 relatif à l'aide accordée aux personnes inscrites dans une formation.
- Un appel à partenariat d'intérêt ainsi qu'un club recruteur a été lancé au printemps 2017
- La publication du 1<sup>er</sup> rapport annuel de la Grande Ecole du Numérique en juin a été l'occasion de présenter les chiffres clés des formations achevées en décembre 2016
- Un groupe de travail sur les « métiers et compétences du numérique » en partenariat avec l'Agence du Numérique a été lancé avec pour but d'objectiver les compétences des métiers ou de formations labellisées et d'apporter plus de clarté et de visibilité aux entreprises.
- Participation à la « Coalition en faveur de l'emploi et des compétences numériques » (initiative lancée en 2016 par la Commission européenne afin d'inciter les Etats membres de l'Union européenne à répondre à la forte demande de compétences numériques en Europe)
- Le comité d'orientation de la Grande Ecole du Numérique s'est réuni le 11 septembre 2017
- Une convention de partenariat avec Orange (mécénat financier et de compétences) a été signée avec une volonté forte d'intégrer la gouvernance du Groupement.
- Un guide pratique par Région à l'attention des formations labellisées sera publié et diffusé dans les mois à venir.

Présentation des priorités de la Grande Ecole du Numérique : pérenniser les formations, renforcer l'insertion socio-professionnelle, valoriser et faire rayonner le réseau, perspective de développement du label

Eléments budgétaires : Pas de remarque sur la répartition des dépenses et sur les éléments budgétaires présentés pour information.

Présentation du projet de plateforme digitale : la priorité a été de mettre place un service *a minima* indispensable pour nos formations et nos partenaires ; il s'agit d'un moteur de recherche qui sera intégré à la page d'accueil du site.

\*

**→ Vote du « Règlement Intérieur »  
Vote : 17 pour, 0 contre, 0 abstentions**

**→ Vote du « Plan d'amortissement »  
Vote : 17 pour, 0 contre, 0 abstentions**

**→ Vote du « Budget 2017 modifié »  
Vote : 17 pour, 0 contre, 0 abstentions**

→ **Documents budgétaires pour information**

Conformément à ce qui a été demandé à la précédente assemblée générale, ont été transmis aux membres :

La note de l'ordonnateur

La note du comptable public sur le plan d'activité

Les documents budgétaires : situations des dépenses AE et CP ; plan d'activités hors PIA ; tableau des autorisation-exécutions au 31.08.2017 ; balance au 31.08.17 ; trésorerie au 31.08.17 ; moyenne des paies du mois d'août.

**Il est décidé que l'assemblée générale se réunit deux fois par an : en décembre et en juin.**

Prochaine Assemblée Générale : **14 décembre 2017** matin (lieu à confirmer : Station F probablement)

Ordre du jour prévisionnel :

- Programme annuel d'activités 2018
- Rapport annuel d'activité 2017
- Budget prévisionnel 2018
- Comptes annuels 2017
- Adhésion d'Orange

Annexe jointes au présent procès-verbal :

- Annexe 1 – Règlement intérieur
- Annexe 2 – Durée d'amortissement
- Annexe 3 – Budget 2017 rectifié
- Le procès-verbal de l'assemblée générale dématérialisée du Groupement d'intérêt public « Grande Ecole du Numérique » ainsi que son Annexe 1 – Résultats des votes

Le Président

*Stéphane DISTINGUIN*

